



Remise des propositions citoyennes sur la santé des enfants : une mobilisation des acteurs de terrain en faveur du bien grandir (Communiqué)

23/01/2026 Émis par : [Collectif Pour un Nouveau Grenelle de la Santé](#)

Portée par le collectif Pour un Nouveau Grenelle de la Santé, la remise des propositions citoyennes issues des Rencontres de la santé des enfants à Sarah El Haïry, Haute-commissaire à l'Enfance s'est tenue le jeudi 22 janvier 2026, au Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

Ces propositions, issues des expériences de terrain des professionnels de santé, des associations, des élus et des parents, et donc co-rédigées par leurs soins visent à apporter des réponses concrètes aux défis rencontrés par les jeunes et leurs familles au quotidien.

Cette remise officielle au Ministère de la Santé a marqué une étape clé du travail collectif engagé depuis avril dernier : faire remonter des constats de terrain, formuler des propositions opérationnelles et accélérer leur prise en compte dans l'action publique.

Le collectif et tous les acteurs mobilisés dans ce travail se réjouissent de cet élan collectif apolitique, alliant public privé société civile et salue la Haute Commissaire Sarah El Haïry pour son écoute active et sa volonté de faire bouger les lignes.

Un travail collectif ancré dans le réel

Issues d'échanges transdisciplinaires depuis le mois d'avril 2025, ces propositions s'appuient sur des situations vécues et des besoins identifiés au plus près des enfants, des familles et des acteurs de terrain. Elles portent

une ambition simple : transformer des constats partagés en mesures applicables, évaluables et utiles, au service de la prévention, de l'accès aux ressources, et de la cohésion sociale.

"L'enjeu est bien de donner une cohérence et une colonne vertébrale à des propositions concrètes alliant métabolique et psychique. Ces propositions ne sont pas un catalogue, mais une feuille de route pensée avec et pour les enfants, les familles, les soignants et les acteurs des territoires", Vanessa Ralli, déléguée générale du collectif Pour un Nouveau Grenelle de la Santé.

La communication horizontale ; l'échelle territoriale avant tout et la pair prévention

Les maitres mots des conclusions de ce travail :

- changer d'échelle et choisir la proximité donc la mairie comme vecteur de communication en santé en formation les personnels, les publics périscolaires et les acteurs locaux
- privilégier la proximité et la parité pour passer les messages et éviter une verticalité mal reçue qui conduit à du désintérêt des citoyens
- favoriser une coopération et une pensée pragmatiques issues du terrain : paramédicaux, médicaux et médico social et désormais éducatif.

Des leviers pour agir dès maintenant

Afin que les politiques publiques et la société civile s'organisent le plus rapidement possible, des actions concrètes issues des propositions ont été présentées pour un démarrage des actions dans les semaines à venir :

- déploiement d'une plateforme de formation pluri professionnels et vers les acteurs des collectivités
- mise en place de réunions santé dans les mairies rurales à destination des familles
- création d'une coalition KidTech pour mobiliser les acteurs du numérique engagés sur la santé des enfants
- déploiement de journées 'santé' dans les écoles afin d'informer, prévenir et repérer précocement.

ces premières actions visent un objectif commun : rendre la prévention accessible, concrète et coordonnée.

Un engagement politique affirmé

Sarah El Haïry, Haute-commissaire à l'Enfance, a salué la qualité du travail présenté, soulignant une démarche rare par son ancrage dans le quotidien,

sa capacité à fédérer des acteurs très divers et sa volonté de transformer les pratiques publiques

« *Cette méthodologie est pleine de sens et en cohérence avec ce que porte ce Haut-commissariat : sortir des cases, conjuguer les compétences pour améliorer la santé et la qualité de vie des enfants* » a salué Sarah El Haïry, Haute-commissaire à l'Enfance.

À propos du collectif "Pour un nouveau Grenelle de la Santé"

Officialisé en octobre 2023, le collectif "Pour un nouveau Grenelle de la santé" est présidé par Olivier Rozaire, président de l'URPS pharmaciens d'AuRA. Il regroupe des représentants de soignants, d'usagers et de patients, tous engagés dans la promotion de la bientraitance et du développement de l'interprofessionnalité. Au-delà de sa vocation d'information et de plaidoyer, le collectif ambitionne de répliquer cette agora citoyenne en régions et de déployer des actions de formation.

Retrouvez le collectif sur [LinkedIn](#)

Les 14 propositions citoyennes issues des Rencontres de la santé des enfants

1. Créer un parcours de signalement et d'accompagnement pour les situations de harcèlement scolaire

- Objectifs : Réduire les délais de prise en charge et sécuriser les enfants victimes de harcèlement.
- Modalités : Activation d'une cellule éducative médicale et étendre les missions RSAI des IPDES.
- Bénéfice : Limiter les risques de troubles de santé mentale chez les enfants.

2. Créer une double tutelle pour la médecine et la santé scolaire au Ministère de la Santé / Éducation Nationale.

- Objectifs : Garantir une continuité de soins et un meilleur accès aux ressources médicales pour tous les jeunes.
- Modalités : Réforme de gouvernance, avec maintien des professionnels en milieu scolaire, mais pilotage par l'éducation nationale.
- Bénéfices : Réduction des inégalités territoriales, meilleure articulation avec les parcours de soins en santé mentale.

3. Créer des permanences santé jeunesse dans les collèges et lycées.

- Objectif : Offrir un accès de proximité aux soins et à l'écoute au sein de l'établissement scolaire.
- Modalités : Présence hebdomadaire d'un trio infirmier + psychologue + assistant d'éducation (surveillants), formés et volontaires, avec accès libre et confidentiel pour les élèves.
- Bénéfices : Repérer précocement les signaux de mal-être, les troubles anxieux, les conduites à risque ou les situations de violence et agir en prévention.

4. Financer la généralisation de parcours de soins coordonnés pour les enfants en surpoids ou diabétiques.

- Objectifs : Éviter les ruptures de suivi et renforcer la coordination entre professionnels.
- Modalités : Forfait de coordination financé par l'assurance maladie pour les maisons de santé et centres de santé volontaires.
- Bénéfices : Meilleur accompagnement des familles, réduction des complications et des hospitalisations évitables.

5. Crée un guichet unique de la prévention territoriale.

- Objectif : Cordonner les actions entre collectivités, ARS, éducation nationale et associations.
- Modalités : Création d'une plateforme départementale animée par les collectivités avec appui de l'ARS.
- Bénéfices : Permettre une meilleure lisibilité et cohérence dans les actions de prévention.

6. Former et accompagner les jeunes pairs-aidants et faire de la pair-prévention.

- Objectifs : Renforcer la puissance du message aux enfants et proposer une prévention adaptée aux codes et usages des jeunes.
- Modalités : Créer un programme d'empowerment et de formation des jeunes pour des interventions en milieu scolaire et dans les quartiers.
- Formation de lycéens ou étudiants à l'écoute active et à l'orientation, en lien avec des associations ou les CROUS.
- Bénéfice : Réduire la stigmatisation en créant des messages compris et retenus par les enfants.

7. Crée des séances d'éducation affective et sexuelle co-animées avec des intervenants extérieurs.

- Objectif : Lutter contre l'hypersexualisation et les violences sexistes.
- Modalités : Séances régulières en collège et lycée animées par un enseignant + un atelier complémentaire par un intervenant agréé ou une personne formée en santé sexuelle (CRIPS, associations, IDE de l'éducation nationale).

- En parallèle, il faudra former les équipes éducatives dans les établissements scolaires, les associations agréées peuvent aider à cette mise en place.
- Bénéfices : Donner deux visions et deux approches différentes de la santé et de l'éducation à la santé aux jeunes.

8. Créer un module de formation aux compétences psychosociales pour les professionnels travaillant avec les jeunes.

Objectifs : Renforcer les capacités d'écoute, de repérage et d'accompagnement tout en améliorant le climat scolaire et le bien-être des enseignants.

- Modalités : Formation continue obligatoire en compétences psychosociales des professionnels. Notamment au sein de la réforme Licence/Master prévue pour 2026 pour les enseignants du 1er et 2nd degré et les CPE
- Bénéfices : Développement renforcé de leur estime de soi, de leur capacité à gérer les émotions, à nouer des relations positives et à prendre des décisions responsables.

9. Renforcer l'éducation à la santé dès l'école primaire avec des modules obligatoires.

- Objectif : Donner à chaque enfant les clés d'un comportement de santé éclairé permettant la construction progressive d'un socle de compétences de vie.
- Modalités : Créer une approche durable de la prévention dès le plus jeune âge avec des séquences pédagogiques trimestrielles sur l'alimentation, les émotions, le numérique, la sexualité.
- Bénéfices : Lutter contre les fausses croyances et les comportements à risques.

10. Créer un programme pour cultiver l'empathie et promouvoir la joie à l'école.

- Objectif : Cultiver l'empathie à l'école.
- Modalités : Formation des enseignants, les personnels scolaires et des parents selon la méthode psychoéthique inventée par Cécile Chavel.
- Bénéfices : Amélioration des compétences psycho-sociales, prévention du harcèlement scolaire et résolution des conflits, instauration d'un climat serein propice aux enseignements et à la créativité.

11. Campagne de sensibilisation à la nutrition en lien avec les mairies rurales.

- Objectif : Faire des enfants les acteurs de leur alimentation.
- Modalités : Créer des ateliers co-animés par des enseignants, des parents et des professionnels de santé (diététiciens, infirmiers scolaires),

sur le temps périscolaire. Créer une campagne de sensibilisation dans les mairies et les Caisses de la MSA.

- Bénéfices : Apprentissage ludique des équilibres alimentaires, réduction du rejet des fruits et légumes.

12. Aider à la promotion du label EPSa "École promotrice de santé".

- Objectif : Inciter les établissements scolaires à mener des actions concrètes et régulières autour de la santé globale des enfants.
- Modalités : Communiquer sur le label auprès des établissements scolaires, créer une structure accompagnatrice pour les guider dans l'obtention du label.
- Bénéfices : Structuration des initiatives, reconnaissance officielle du travail des équipes éducatives et création d'un réseau d'écoles référentes inspirantes pour les autres territoires.

13. Mettre en place des campagnes de prévention contextualisées selon les territoires.

- Objectif : Toucher efficacement les familles précaires ou éloignées du système de soins.
- Modalités : Campagnes co-construites avec les collectivités, en lien avec les cultures et réalités locales.
- Bénéfices : Des messages ciblés permettront une meilleure compréhension des intérêts pour la santé de leur famille et aussi de réduire les inégalités liées d'accès aux soins.

14. Intégrer des consultations de prévention systématiques dans les crèches et écoles maternelles.

- Objectifs : Renforcer le dépistage précoce et l'accompagnement des familles dès la petite enfance en faisant des professionnels de la petite enfance des personnes ressources pour les familles.
- Modalités : Consultations coanimées par les infirmières puéricultrices des PMI et les structures d'accueil. Complétées par des groupes de parole, en présentiel, pour soutenir les parents dans les premiers apprentissages liés à la santé de l'enfant.
- Bénéfices : Repérer les retards de développement, réduire les inégalités d'accès au soin, former les parents et à terme diminuer les risques d'hospitalisations, de surpoids, de troubles du sommeil...

Contact :

Vanessa Ralli de vendevre

Pour un nouveau Grenelle de la Santé

Déléguée Générale

vralli@lin-k.fr